



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 MAI 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt-huit mai, à dix- heures, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 mai 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, Denis CHAUSSONNET, Jacques
LASSALLE, Carmen PICAZO-TARDIO, Chantal BOURDELAS, Magali LARAPIDIE, Colette
DUPIN, Renaud CHEIN, Gilles RODRIGUEZ, Franck MEYRE, Audrey JOLLY, Catherine
SANCHEZ, Sophie OLIAS—ZEITSCHERL, Isabelle DUVILLARD.

Etaient absent excusé :

Secrétaire de séance : Isabelle DUVILLARD

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE 2020/28 N°10

**NOMINATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE BRACH AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SPL
ENFANCE JEUNESSE MÉDULLIENNE**

Le Conseil municipal,

Vu la création de la Société Publique Locale en date du 18 novembre 2016

Vu la délibération en date du 24 janvier 2017 autorisant le Président à signer toute convention régissant les relations
entre la communauté de communes Médullienne et la société publique locale enfance jeunesse Médullienne

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire,

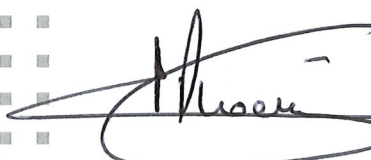

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret, selon l'article L.2121-21 du Code Général
Territoriales. Le vote a donc lieu au scrutin public pour élire le délégué du Conseil Municipal au sein de la Société Publique
Locale Enfance Jeunesse Médullienne :

Il propose aux membres du Conseil municipal de désigner un nouveau représentant au Conseil d'Administration de la SPL
Enfance Jeunesse Médullienne.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

DESIGNE, Mme DUVILLARD Isabelle comme représentant au Conseil d'Administration de la SPL Enfance Jeunesse
Médullienne.

Fait et délibéré, les jour, mois, an ci-dessus.

Le Maire,
D.PHOENIX

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66 ***** Fax : 05.56.58.12.97